



Commune de BEAUPONT
DEPARTEMENT DE L'AIN

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ARRÊT DU PROJET

5a – Zonage d'assainissement et eaux pluviales (article L151-24 du CU)



Elaboration de PLU prescrite le :

Délibération du 22/01/2015 complétée le 2/06/2016

Vu pour être annexé à notre délibération en date du :

Délibération du 16/05/2019

Le Maire
Georges Souly